



MAIRIE de RESSONS-LE-LONG



La Vache Noire – Montois – Cheneux – La Montagne – Mainville – Gorgny – Pontarcher

COMPTE-RENDU

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date-Heure	24/06/2009 à 20h00
Lieu	Mairie
Session	Publique
Référence	CM-CR-2009-004
Etat du document	Validé

Présents	Nicolas Rébérot Bruno Lencel Stéphanie Rébaudo Silvie Szczuka Patricia Lucot Eric Debosque Benjamin Dubois	Dominique van Zuilen Bertrand Pointier André Destrez Marc Guérin Antoine Ferté Francis Hutin
Excusés	Sylvie Prédot, Eric Wintrebert	
Secrétaire de séance		
Début de la séance	20h00	
Fin de la séance	23h05	

Ordre du jour

Eric Wintrebert absent donne procuration à Marc Guérin.

Approbation du CM du 2 juin 2009 (signature du registre des délibérations).

Le Compte rendu n'a pas été envoyé au préalable aux conseillers faute de finalisation. Lecture en est faite. Il est approuvé à l'unanimité.

Il est proposé de modifier l'ordre de l'ordre du jour en raison du retard annoncé d'Eric Debosque

3 - Travaux

- 31- Logements
- 32- Lavoirs
- 33- Divers

1- Assainissement

- 11- Affectation du résultat section fonctionnement-délibération
- 12- Prix de l'eau Prime à l'assainissement
- 13- Extension+ poste de Mainville, la montagne, le camping

2- PLU- Rapport commission, débat

4- Questions diverses

- 41- Poste délégué
- 42- Retour du Comité Technique Paritaire

3 – TRAVAUX-CALENDRIER

31- Logements

Bruno Lencel nous fait part d'une réunion jeudi 2 juillet avec la commission des travaux pour étudier les plans. Jusqu'à ce jour nous sommes en attente d'un devis ERDF pour des coffrets électriques. Le but serait de ne faire qu'une tranchée commune pour plusieurs réseaux. Le dossier concernant la concertation des entreprises devrait être prêt pour la semaine 27.

32- Lavoirs

Nous venons de recevoir les derniers documents des architectes concernant la consultation des entreprises. Cette dernière est lancée. Nous privilégions les artisans locaux et régionaux. La plupart ont reçu l'appel d'offre par mail, et deux sont venus chercher les documents à la mairie. Ils ont un délai de 3 semaines pour répondre, la date limite est fixée au 17 juillet à 16 heures.

Les travaux devraient pouvoir commencer en septembre et dureront environ 3 mois.

Nous étudierons les variantes. Il faudra régler le problème de l'eau en amont du lavoir.

Il va falloir relancer l'appel au mécénat et Eric Debosque fait le point sur les subventions : CG02, Fondation du Patrimoine. Nous allons aussi essayer de faire passer notre dossier auprès de la Fondation « Pays de France » du Crédit Agricole. Dominique van Zuilen et Patricia Lucot s'en chargent.

André Destrez rappelle qu'au départ la restauration ne devait rien coûter à la commune, mais le fait d'être dans le périmètre de l'église nous pose des contraintes.

Coût prévisionnel : 129 854 €

CDDL : 30% soit : 38 956 €

Fondation du Patrimoine : 12 745 €

Souscriptions acquises : 6800 €

Plus les souscriptions seront élevées, moins la part résiduelle communale sera importante. Il est donc important de faire la promotion de ce projet.

33- Divers

Sécurité routière : carrefour de la Motte/ Villers.

L'entreprise Eiffage de Vic sur Aisne est retenue. Nicolas Rébérot, Bruno Lencel et Marc Guérin ont rencontré hier l'entreprise avec le cabinet Aréa de Soissons qui assure la maîtrise d'œuvre.

Les travaux commenceront le 1^{er} juillet et dureront quelques jours.

* La zone 30 est installée rue du Routy, au niveau du stade.

* La liste des panneaux de signalétique est à finaliser avant de passer la commande.

* L'extension à réaliser par l'USEDA rue de Poulandon.

Après une rencontre avec M. De Moliner et une visite au siège à Laon, nous avons reçu la confirmation qu'il y aura bien 4 branchements rue de Poulandon, dont 3 pour des particuliers et 1 pour la STEP. Le réseau sera naturellement enfoui. Les travaux sont prévus pour la fin août.

Il faut remarquer que l'USEDA n'enterrera plus à l'avenir en priorité que les réseaux où les fils sont à nu.

En plus il y aura en extension d'éclairage public 2 lampadaires installés au Montois (face au château et dans le virage), 1 à Mainville et 1 à la Montagne.

* Trésorerie : M. Lipka de l'ACF travaille pour la SEDA et il attend la liste complète des propriétaires qu'on devrait lui fournir prochainement (Nicolas Rébérot et Dominique van Zuilen). G2C a présenté un projet avec un schéma de principe d'aménagement.

* Le préau : le toit sera changé au mois de juillet, l'accord de l'ABF est obtenu.

* Branchements assainissement : ils sont déjà réalisés à la mairie et à la maternelle. Il semble que ce soit plus compliqué pour le stade car nous n'avons pas encore récupéré les plans qui se trouvent au SIVOM.

* Les travaux à la salle St Georges auront lieu pendant les vacances.

Nous sommes en attente de devis en ce qui concerne la salle multifonctions ainsi que le logement communal.

* Sécurité des bâtiments.

La demande de DGE est acceptée à 35%.

La note de démarrage des travaux devra intervenir dans les 2 ans (blocs de secours, détecteurs de fumée).

En ce qui concerne le contrôle des installations électriques et les extincteurs, un appel d'offre a été lancé.

1- ASSAINISSEMENT

11- Affectation du résultat section fonctionnement- Délibération

Sur proposition de la trésorière, les 607,65€ de résultat de fonctionnement de l'année 2008 serviront à combler le déficit investissement.

12- Impact du prix sur l'eau, prime à l'assainissement

Les factures arrivent et le remboursement de la FCTVA n'est pas encore rentré (promis au mois de juin). Il va falloir mettre le prêt souple en route.

On devrait bénéficier d'une prime à l'assainissement, c'est une prime d'épuration mais minimale de l'Agence de l'Eau et pas encore acquise à ce jour.

Les premiers contrôles de conformité chez les particuliers avec G2C commencent demain (une douzaine environ), cela ne concerne pas encore le contrôle à la fumée qui aura lieu ultérieurement, et le compteur d'eau sera également relevé.

Comment l'Agence de l'Eau va nous verser la subvention reste encore vague car nous avons à faire à des personnes différentes à chaque fois, il faut revoir avec AESN.

Après le contrôle à la fumée, les particuliers recevront la facture des 600€ et la facture de l'abonnement jusqu'à la fin de l'année.

La première facture de consommation se fera en décembre, à régler en janvier.

13- Extension + poste de Mainville, la Montagne, le camping

Pour l'extension rue de Villers, on a posé 1 tampon supplémentaire (6 au lieu de 5).

TPL s'est déplacé pour le poste de Mainville mais n'a pas pu effectuer les travaux prétextant l'absence d'arrêt de circulation. Or celui-ci n'est pas nécessaire car les travaux ne sont pas sur le domaine public. Il faut les relancer.

Il y a eu des problèmes avec certaines boîtes de branchement qui ont été mal placées et nous avons 2 cas de contre-pente.

Il y a aussi un problème de mauvaises odeurs dans le village qui devrait se résoudre lorsqu'un plus grand nombre d'habitations seront raccordées.

On a constaté 2 effondrements de la chaussée : 1 rue de la Douïe et 1 rue du Cleux.

Le cas du raccordement du camping et de celui de la Montagne a été évoqué.

2- PLU – Rapport commission, débat

Il faut prévoir le zonage pour le raccordement de la Montagne à l'assainissement. La commission s'est réunie vendredi dernier et la révision devrait prendre un an.

En cas de modification, l'enquête publique est obligatoire.

Voici les points abordés par la commission :

- énoncé des emplacements déjà réservés par la commune (chemin à côté du café, rue du Routy, la Montagne).

- modification à prévoir pour la zone de la Trésorerie (projet de ZAC).

- il faut prévenir l'enclavement du lavoir de Gorgny, de sorte à permettre éventuellement un lotissement privé, en étendant la zone constructible vers le sud.
- développer les chemins de randonnées.
- possibilité de créer une zone d'activité à la Montagne pour réutiliser des bâtiments existants dans une autre destination.
- modification d'une zone UA en UB au Montois (erreur matérielle non vue à l'époque).
- modification d'une zone 2AU en AT pour garder l'aspect détaché de hameau.
- on pourra étudier le cas des pas de moineau dans le centre et des paraboles.

Il est rappelé que Le PLU doit rester en conformité avec le SCOT.

Il pourra également être revu certains articles du règlement.

Le cabinet G2C a été sollicité pour nous aider mais encore aucun chiffrage n'est arrivé à ce jour. Un autre bureau d'étude sera sollicité (« aménager le territoire » ou « géogram »).

La ligne conductrice de la commission sera de faire abstraction des biens et des propriétés de chacun et d'avoir une réflexion sur l'aménagement d'une manière générale.

4- QUESTIONS DIVERSES

41 Poste délégué

André Destrez est élu conseiller délégué à la gestion des salles communales et de l'entretien de la STEP.

Dominique van Zuilen est élue conseillère déléguée à la gestion courante du secrétariat.

Ces délégués ont aussi délégation de signature pour les actes afférents à leur fonction.

Au sujet des indemnités concernant ces deux attributions, il sera approuvé le même pourcentage que pour le maire et les adjoints (soit 60% de l'indemnité maximale autorisée).

Suite aux difficultés récurrentes du suivi des employés communaux, Nicolas Rébérot annonce qu'à partir de lundi 29 juin, Dominique van Zuilen (avec son accord) va s'occuper de cette tâche. Antoine Ferté remarque que Nicolas Rébérot est trop sévère envers les employés mais ce dernier reçoit le soutien d'Eric Debosque qui confirme l'échec de l'année passée. Il affirme que c'est une tâche très lourde et épuisante (l'ayant lui-même accompli auparavant).

Une mise au point sera faite lundi en présence de Nicolas Rébérot, de Dominique van Zuilen d'Antoine Ferté et des employés.

42 Retour du Comité Technique Paritaire

Le poste de 30 heures de Florence Cesvet est supprimé au 30 juin et un nouveau poste de 35 heures est créé à partir du 1^{er} juillet 2009. Il faudra déclarer une vacance d'emploi et refaire un CDD au 1^{er} juillet.

Le règlement de travail est approuvé à l'unanimité.

43 Divers

Fleurissement : la commission d'arrondissement passe vendredi et le village est bien fleuri. Il faut remarquer le travail fait par Bernard et Michelle Gaudefroy à l'entrée de la STEP. Les tuyaux en grès fleuris sont très réussis.

Ils ont aussi fait un travail remarquable au niveau du lavoir de la Montagne. Et d'une manière générale, le travail de la commission fleurissement animée par Patricia Lucot.

Ecole : Il y a un problème de cantine à résoudre. Il y a un sureffectif depuis plusieurs mois. Faut-il agrandir, faire 2 services ou faire une cantine à Ressons ?

La prochaine réunion pour résoudre ce problème est fixée à vendredi.

D'autre part une famille a quitté le village et le nombre d'élèves inscrits est passé de 134 à 127 pour la rentrée. Néanmoins, bon nombre d'inscriptions devraient être faites durant les vacances estivales.

Eglise : L'église a été fermée pendant un moment suite au rapport alarmant du SDAP. Benjamin Dubois suit les témoins qu'il vient de poser, mais nous rassure car les anciens témoins datant du 11 avril n'ont pas bougé.

Toutefois, l'interdiction de sonner la cloche persiste.

Patricia Lucot va se renseigner au sujet de la souscription départementale qui serait de 0.50 à 1 € par habitant pour pouvoir bénéficier d'aide plus importante pour effectuer des restaurations.

Dominique van Zuilen va demander à Valérie Vasseur de nous envoyer le rapport sous forme dématérialisée.

Permanences :

Dominique van Zuilen tiendra une permanence du secrétariat un samedi sur deux pendant les vacances de 9h à 11h. (qui servira aussi de permanence d'assainissement).

Animations :

La fête des voisins : Elle a déjà eu lieu à Gorgny et dans le centre le 20 juin et le 27 juin elle se tiendra à Montois et sur la place de la Fontaine.

Événements à venir : 14 juillet et Broc'tout le 23 août.

Contrôles des installations municipales : un appel d'offre a été lancé.

Syndicat des Eaux : il y a un problème de remplacement d'un employé.

Il n'y a pas de pression pour plusieurs bornes à incendie, et il y a des fuites (Cheneux.....).

Stade : Les buts représentent un danger, il va falloir envisager des réparations. Il y a aussi des problèmes de chauffage, de spot, de serrures à changer, de fuite.

Eclairage public : Il n'est pas nécessaire d'éclairer le village pendant la période estivale. Un arrêté a été pris dans ce sens. Une idée qui vient de l'USEDA serait de ne faire fonctionner 1 lampe sur 3 pendant certaines périodes ou on baisse l'intensité par radiolithe

La séance est levée à 23h05.